

Les principes fondamentaux

La pratique du Travail Thérapeutique de réseau s'appuie sur trois principes fondamentaux :

- La reconnaissance et le respect de la « Force Convocatrice » des familles en détresses multiples
- L'ouverture absolue des contextes de travail
- Le soin et l'attention extrêmes apportés à la sélection, la transformation et la circulation des informations utiles.

Les objectifs généraux

- Reconnaître et renforcer les compétences et les responsabilités des professionnels.
- Identifier et développer les champs de recouvrement activés par les détresses multiples et y chercher les ressources.
- Élargir les compétences du travailleur de réseau et valoriser les responsabilités partagées.

►►► PUBLIC CIBLÉ

Professionnels de l'aide, du soin, de l'éducation et du contrôle: assistants sociaux, psychologues, médecins, infirmiers, animateurs, conseillers d'éducation et d'orientation, proviseurs, enseignants, chefs d'établissements, chefs de services, éducateurs spécialisés, TISF, conseillers en économie sociale et familiale, etc.

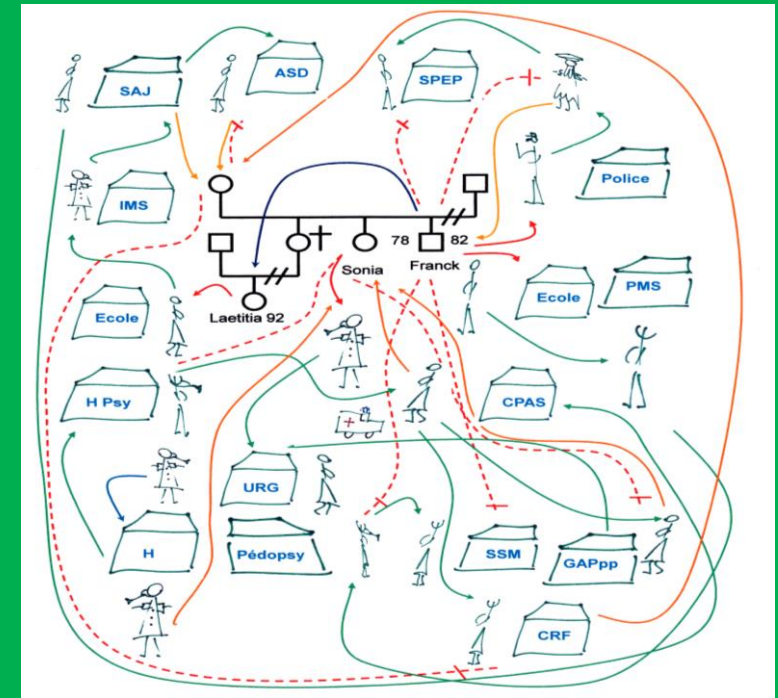
►►► FORMATEURS

Dr. J-M Lemaire: Médecin psychiatre, thérapeute familial, directeur de l'ILTF, du Service de Santé mentale de Flémalle, du CMPP de Nîmes, Clinicien de Concertation. Membre de l'EFTA

M-C Michaud: Thérapeute familiale, Responsable du développement de l'association « Ecole et Famille » Clinicienne de Concertation. Membre de l'EFTA



REPUBLICQUE FRANÇAISE La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.



Formation à la « Clinique de Concertation »

AFCC - Association Française pour la
"Clinique de Concertation"

Formation NdA-IdF n° 11 75 45071 75
Siret : 513 983 718 00026



INSTITUT LIÉGEOIS
DE THÉRAPIE FAMILIALE

Présentation

Nous, intervenants de l'aide, du soin, de l'éducation, du contrôle et de la culture, sommes déconcertés par les individus ou les familles en détresses multiples et les cas complexes qui nous mettent au travail.

Par déconcertés, nous entendons perplexes, épuisés, mais aussi dé-professionnalisés, dépersonnalisés, déchirés, démembrés, écartelés.

Les frontières entre services, institutions, associations s'estompent, celles des professions sont mises à mal. De nouveaux métiers apparaissent.

Les individus ou les familles en détresses multiples et les cas complexes nous convoquent dans des "champs de recouvrement" pluridisciplinaires et pluri-institutionnels qu'ils fréquentent plus souvent, et connaissent mieux que nous. Leur participation à nos pratiques et à leur évolution est incontournable. Nous nous retrouvons parfois bloqués dans les impasses douloureuses : « Cliniques de Consternation » ou « Cliniques des Lamentations ».

La "**Clinique de Concertation**" propose une alternative à ces deux écueils. Elle met au travail une hypothèse fragile, mais qui s'est révélée productive : ce que nous qualifions de chaos ou de manipulation malveillante contient des éléments méthodologiques novateurs qui peuvent, si nous en prenons soin, enrichir, voire créer le "**Travail Thérapeutique de Réseau**".

La formation à la « **Clinique de Concertation** » proposera de formuler et de transmettre ces éléments méthodologiques. Leur mise en pratique au contact de situations concrètes sur le terrain de l'aide, du soin, de l'éducation, du contrôle et de la culture, et dans leur « Champs de recouvrement » constituera une part importante de la formation.

MODALITES PRATIQUES

Durée: 10 jours + 6 demi-journées de pratiques de terrain

Horaires: 9h30 à 17h00

Lieu: Centre de ressources multi handicap - Le Fontainier
42, avenue de l'Observatoire. Paris 14^{ème}

Contacts AFCC : 06 76 54 40 93

Formation : Catherine Mariette - catherin.mariette@orange.fr

Personnes en situation de handicap : Philippe Rosset - prosset@wanadoo.fr

Les critères de validation

La formation à la "Clinique de Concertation" s'adresse aux professionnels l'aide, du soin, de l'éducation, du contrôle et de la culture. Elle est structurée en quatre niveaux comprenant plusieurs modules dont la durée totale est de 450 heures. Toute participation aux activités de formation ou aux activités cliniques peut faire l'objet d'une attestation partielle ou globale. Les quatre niveaux de formation sont établis pour aider les travailleurs de réseau à évaluer leur parcours dans la formation et déterminer à quel type d'action ils sont préparés.

1° niveau :

- Objectif : se situer et s'impliquer dans les pratiques de réseau, gérer les « **Cliniques du Relais** »

- **60** heures de formation théorique et **36** heures de participation à des « Cliniques de concertation » ou/et des « Concertations Cliniques » (6 journées) parmi lesquelles 2 hors de son propre territoire d'exercice professionnel

2° niveau :

- Objectif : gérer les "**Concertations Cliniques**"

- **60** heures de formation théorique, **36** heures de participation à des « Cliniques de Concertation » ou/et des « Concertations Cliniques » (6 journées) parmi lesquelles 2 hors de son propre territoire d'exercice professionnel, **24** heures de co-animation de « Cliniques de Concertation » (4 journées) parmi lesquelles 2 hors de son propre territoire d'exercice professionnel, **20** heures de participation à des Séminaires, Congrès, Colloques, Ateliers de Transmission, ou Perfectionnements en travail de réseau et Thérapie Contextuelle au choix.

3° niveau :

- Objectif : gérer les « **Concertations Cliniques** » et les « **Cliniques de Concertation** »

- **80** heures d'approfondissement à la méthodologie du « Travail Thérapeutique de Réseau » (Médiation, Counselling, Thérapie Contextuelle) organisée dans des instituts, écoles organismes de formation accrédités, **24** heures de co-animation de « Clinique de Concertation » et/ou de « Concertations Cliniques » (4 journées) parmi lesquelles 2 hors de son territoire, **20** heures de participation à des Séminaires spécifiques de « Clinique de Concertation ».

4° niveau :

- Objectif : acquérir les compétences de **Clinicien de Concertation**, gestion du processus continu et formation à la "Clinique de Concertation"

- **75** heures pour une présentation d'un travail personnel étayé par un « Travail Thérapeutique de Réseau » supervisé susceptible de publication, **15** heures de formation brève aux compétences pédagogiques.

Formation au Travail Thérapeutique de Réseau soutenu par la "Clinique de Concertation" 2022

▶▶▶ OBJECTIFS

Construire et développer le Travail Thérapeutique de Réseau soutenu par la « Concertation Clinique » et la Thérapie Contextuelle, entre les intervenants de l'aide, du soin, de l'éducation et du contrôle, avec et grâce aux familles en détresses multiples et sévères et aux cas complexes. En soutenir la portée thérapeutique.

Formuler et transmettre des outils méthodologiques pour faciliter leur mise en pratique.

▶▶▶ CONTENU et DATES DE LA FORMATION

21.01.22 : La force convocatrice des personnes et des familles en détresses multiples et ce qu'elle nous fait faire.

18.02.22 : Les Figures du Travail Thérapeutique de Réseau. Description et articulations.

18.03.22 : La sélection, la transformation et la circulation des informations utiles ; l'une de ses figures: le secret professionnel.

22.04.22 : L'intrus, une ressource déconcertante.

20.05.22 : Délégations massives, multiples et discriminées. Missions, demandes et pertes.

17.06.22 : Conflits de pouvoir, émulations de compétences, partage des responsabilités, émulsion de créativité.

16.09.22 : Ressources résiduelles, des points d'activation au "Contexte Extensif de Confiance".

21.10.22 : Thérapie Contextuelle et Travail Thérapeutique de Réseau.

25.11.22 : Disponibilité et Partialité multidirectionnelles dans le Travail Thérapeutique de Réseau.

16.12.22 : Racines, Traces et Avenirs.

Ces dates sont susceptibles de modifications.

A vérifier sur le site.

Bulletin d'inscription

Mme ou Mr :

Adresse personnelle :

Téléphone :

Mail :

Exerçant la profession de :

Adresse professionnelle :

Téléphone professionnel :

Mail professionnel :

S'inscrit à la formation pour l'année 2022 (13 journées).

Cochez la case ci-dessous qui correspond à votre inscription :

- **Inscription individuelle : 950 €**

L'inscription individuelle fait l'objet d'un règlement total en début de formation avec un échelonnement possible par la remise de plusieurs chèques.

- **Inscription institutionnelle : 1500 €**

L'inscription en formation continue fait l'objet d'une convention entre l'AFCC et votre institution.

Bulletin d'inscription à retourner à L'AFCC

Par mail : afcc.concertation@gmail.com

Par courrier : Catherine Mariette, AFCC « Le Fontainier », 42 avenue de l'Observatoire 75014 Paris

Un livret d'accueil et de suivi de formation vous sera attribué qui détaille les compétences visées et les procédés d'évaluation